

---

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de Lisgar et Bailieborough, dans le comté de Cavan, Irlande, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'Île du Prince-Édouard. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre Puissance, ce DIXIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-onze, et de Notre Règne la Trente-Quatrième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Canada.

---

---